

# La vérité sur les pêcheries profondes



Pascal Lorance, Verena Trenkel et Pascal Laffargue

# Interdiction du chalutage profond de quoi s'agit-il?

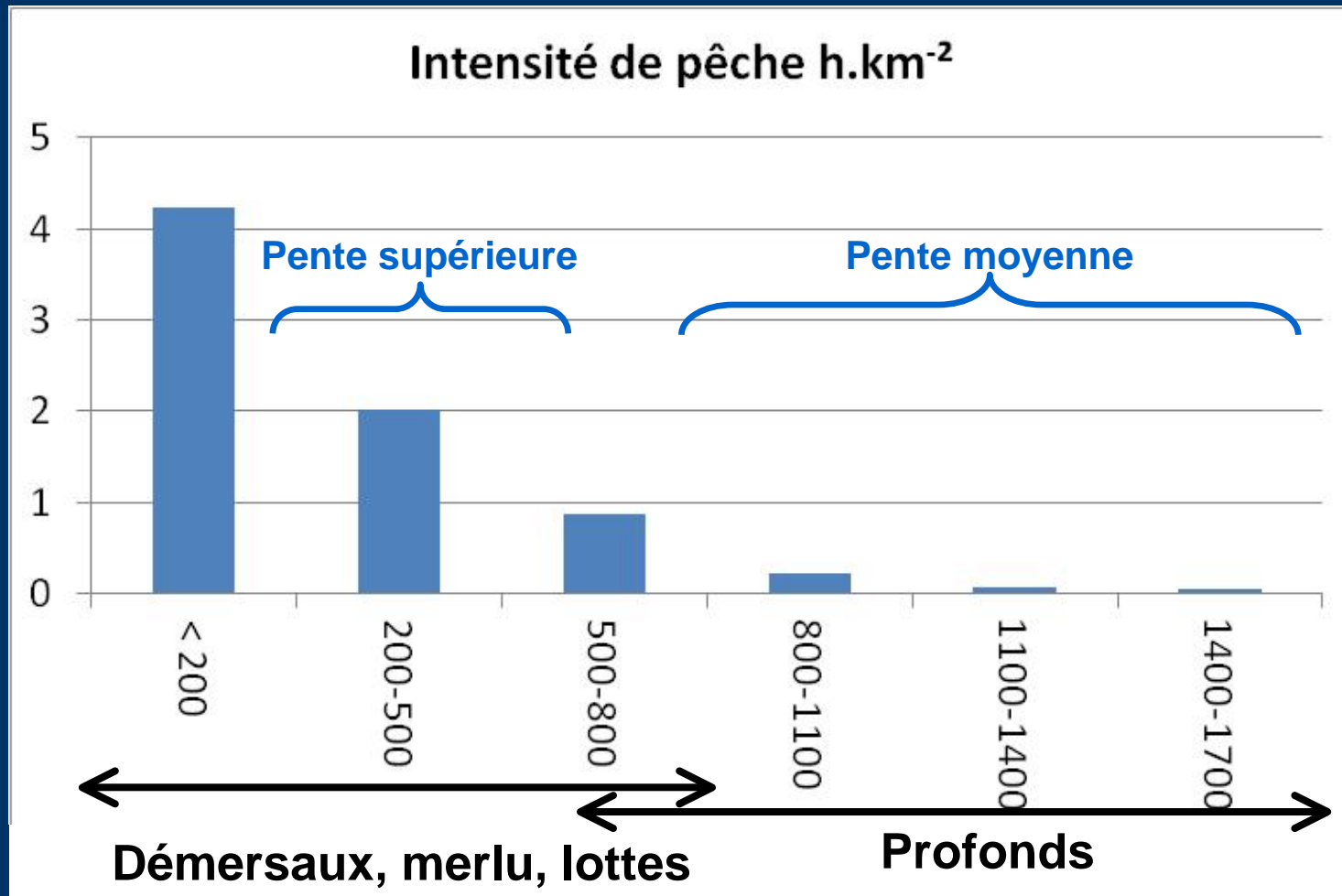
- Il existe un débat global sur les pêcheries profondes, en particulier UNCLOS requiert une gestion écosystémique et évaluation d'impact dans les eaux internationales
- En Europe: proposition de la Commission Européenne d'éliminer le chalutage profond en 2 ans

Définition (CE) de la pêche profonde : pêche qui cible 24 espèces  
(annexe I du règlement 2347/2002)

- Sabre noir
- Grande argentine
- Beryx
- Grenadier de roche
- Empereur
- Lingue bleue
- Phycis de fond
- 17 requins

# Quelles pêcheries?

- Essentiellement chalutage sur la pente moyenne
- 50-80% par 600 à 1000 m



données : VMS, eaux UK, 2011

# Lobbying

## **François Hollande, l'avenir des océans profonds est entre vos mains !**

**Soutenez la proposition européenne d'interdire la méthode de pêche  
la plus destructrice de l'histoire : le chalutage en eaux profondes.**

Aujourd'hui, les navires de pêche industrielle raclent les fonds marins jusqu'à 1 800 mètres de profondeur pour compenser le déclin des ressources marines dans les eaux de surface. En ratissant le fond des océans, leurs filets gigantesques détruisent en un seul passage des écosystèmes composés de poissons centenaires et de coraux plurimillénaires. Ce patrimoine naturel forme l'un des plus grands réservoirs de biodiversité de la

➤ Le monde du 9 Juin 2013

# Argumentaire d'une interdiction

- Argument : **Stocks surexploités** (argument abandonné en 2013)
- Argument : **Rejets d'un grand nombre d'espèces**
- Argument : **Impact sur les habitats benthiques**
- Argument : **Pêcheries non gérées**
- Argument : Praticqué par des flottilles industrielles
- Argument : Flottilles non rentables
- ....

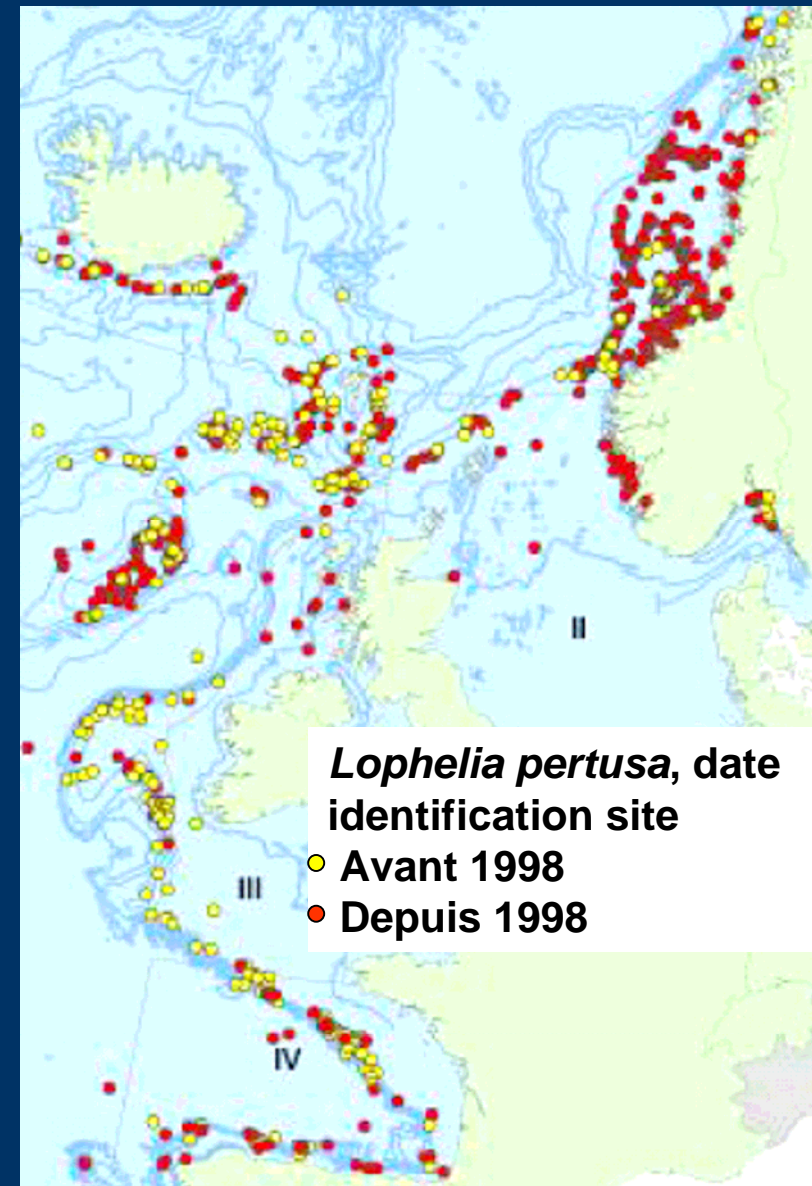
# Argument : Rejets d'un grand nombre d'espèces

Pour trois espèces ciblées par les navires de pêche en eaux profondes, plus de 100 autres sont sacrifiées et rejetées mortes à la mer. Parmi elles, des espèces menacées d'extinction.

- 100 espèces : nombre total d'espèces observées (deb.+ rejets) en 2011 (OBSMER)
- Deux espèces représentent près de 60% des rejets
- IUCN Redlist : plusieurs espèces profondes (requins, empereur) VU (vulnerable) pas de EN ou CR (Endangered, Critically Endangered)
- Rejets: 900 t, 20% capture totale (OBSMER 2011)
- On a pas d'évaluation de l'impact de ces captures sur les espèces non cibles (tendances pour certaines)

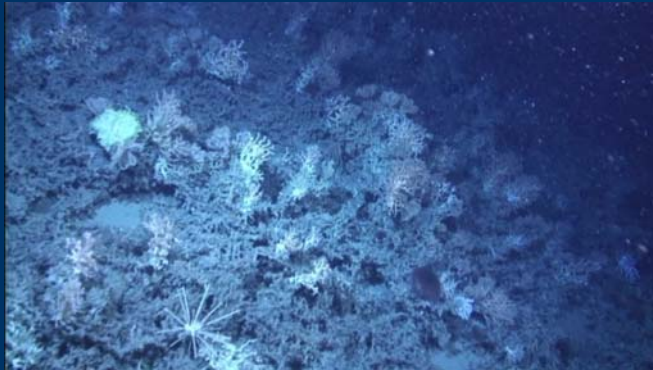
# Arguments : Impact sur les habitats benthiques

- VMEs Vulnérables Marines Habitats
  - récifs de coraux profonds
  - autres habitats coralliens, e.g. coral gardens
  - communautés à grande éponges
- Où
  - récifs plus abondants sur la pente supérieure 200-700m (OSPAR, 2009)
  - distribution spatiale & bathymétrique des autres VME's mal connue
- Intensité de pêche
  - bien moindre au-delà de 800 m





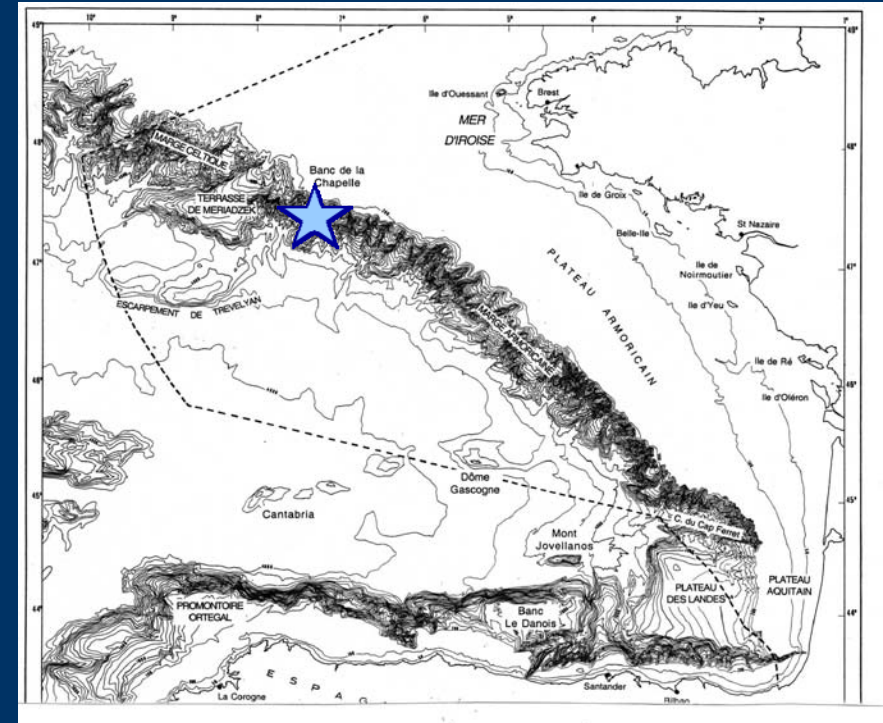
# Un exemple Golfe de Gascogne



Coraux non impactés



Débris



- profondeur 160-500 m : essentiellement des débris de coraux dans les habitats coralliens (ICES WGDEC 2010, 2011)
- Pêcheries profondes (définies par règlement UE) quasi-absentes

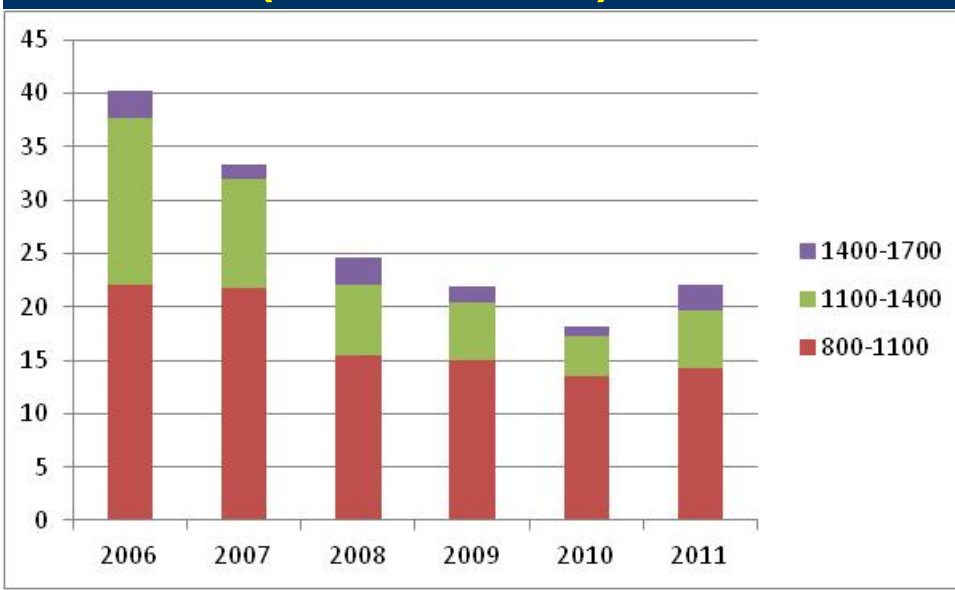


# Argument : Pêcheries non gérées, non régulées, régulation inefficace

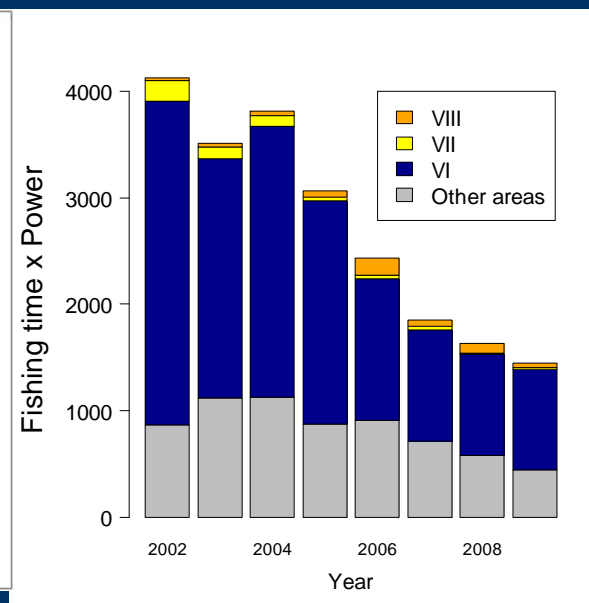
Historique gestion ZEE européenne

- pas de gestion jusqu'en 2003
- après 2003 TAC, effort, licences
- données UK, Ireland et France : baisse de l'effort après 2003

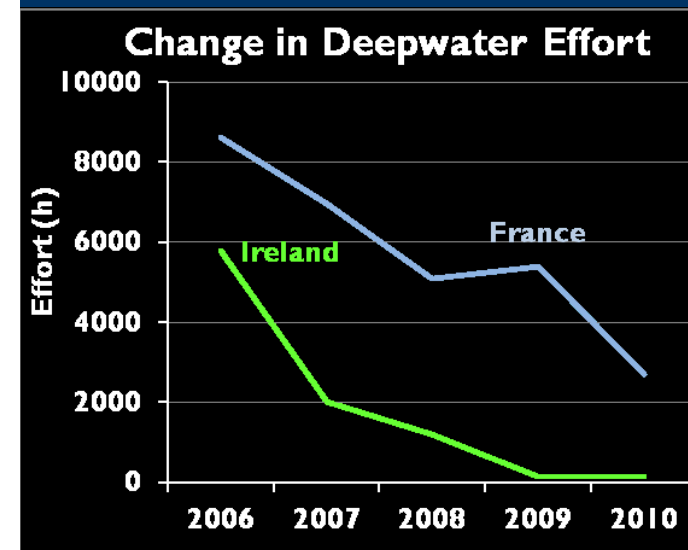
**ZEE UK Ouest  
(heures /1000)**



**Pêcheries françaises  
(>800m, kW.h/1000)**



**ZEE Irlande Ouest  
(heures)**



# Débat

## Médias, public, ONG,..

- Promotion d'une mesure dans les médias (filet dérivant, thon rouge, chalutage profond)
- Cas profond : interdiction = protection de
  - EMV profonds
  - Requins profonds
- Données brutes scientifiques reprises dans des argumentaires pour un objectif particulier (ex. nombre d'espèce répertoriées dans OBSMER)

## Science

- Evaluation de scénarios de gestion (MSE et autres simulation/projection)
- Analyse par zones/profondeurs de la pression exercée par la pêche
  - proportion d'EMV protégés par le projet d'interdiction est faible
- Pas d'évaluation des impacts des pêcheries alternatives
  - palangres vs requins et oiseaux ?
  - extension à plus de pêcheries et effets sur tailles capturées ?